

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 049700

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

51048 ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2631 Société : RAN

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : KERHAWI ABDEL MALEK

Date de naissance : 06.09.57

Adresse : 62 BD MY + SMAIL APP 22 ETG 5 CASA

Tél. : 0689374880 Total des frais engagés : 2299,7 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 78, Boulevard Massin, Al Khadra

Tél. : 05 22 25 25 16

Fax : 05 22 25 25 07

Date de consultation : 28/09/2020

Nom et prénom du malade : KERHAWI SAOUD

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant

Nature de la maladie : Tuberculose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 11/11/2020

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/09/2020				Dr. N. LATOUCHE TRAUMATO - ORTHOPÉDIE 75, Boulevard Massira Al Khadra Tél. : 05 22 25 25 16 Fax : 05 22 25 25 07

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES AMIS Dr. Sanâa SHELMASSI Bd. Bahmad, Rue Guisse 4 N°12 Belvédère - Casablanca T I. 0522 40 40 20	28.09.2020	323,40
	28.09.2020	56,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

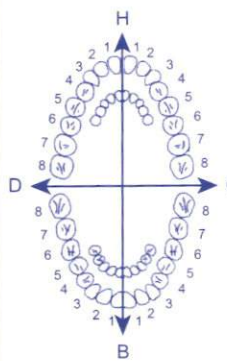
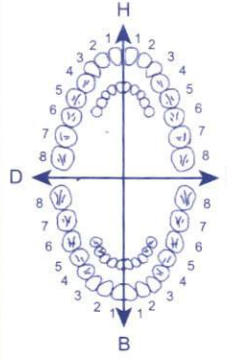
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Dr. N. LATOUCHE 75, Boulevard Massira Al Khadra Casablanca	28/09/2020	12	SCQ			1800,00

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'OD

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 G 35533411 11433553 B [Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. N. Latif- IDRISSE

Chirurgien Orthopédiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nantes France
Ancien Chef de Clinique & Assistant au CHU de Nantes
Ancien Praticien Hospitalier des Hôpitaux de Nantes
Chirurgie Traumatologique et Orthopédie Adulte et Pédiatrique
Membre de la Société Française de Chirurgie
Traumato-orthopédique

الدكتور لطيف الادريسي نور الدين

جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب بنانت
رئيس قسم و جراح بمستشفيات بنانت
عضو بالهيئة الفرنسية لجراحة العظام و المفاصل

الله

Casablanca, le :

Mr. (Mme) :

KERNANI SABA

السيد (ة) :

56,30

① 75 Avenue 25-00

PPV: 56,30 DH
LOT: 20F 88
EXP: 06/2022

28/9/2022

56,30

KS

PHARMACIE
Dr. Sana
4, Bahmad, h
Molvedere - Cas
Tél : 522 40 40 20

Dr. N. LATIF IDRISSE
TRAUMATO - ORTHOPEDISTE
75, Boulevard Massira Al Khadra
Tél. : 05 22 25 25 16
Fax : 05 22 25 25 07

Dr. N. Latif - IDRISSE

Chirurgien Orthopédiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nantes France
Ancien Chef de Clinique & Assistant au CIU de Nantes
Ancien Praticien Hospitalier des Hôpitaux de Nantes
Chirurgie Traumatologique et Orthopédie Adulte et Pédiatrique
Membre de la Société Française de Chirurgie
Traumato-orthopédique

الدكتور لطيف الادريسي نور الدين

جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب بنانت
رئيس قسم و جراح بمستشفيات بنانت
عضو بالهيئة الفرنسية لجراحة العظام و المفاصل



Casablanca, le

Mr. (Mme) : KERTANI SALAH : السيد (ة) :

LOT : 2234
UT.AV : 05-22
P.P.V : 30 DH 00

30,00
① Algo fleu 400

16,60
① felafas 2 x 1 x 20

86,70
② Sirdalud 1/60

87,00
③ Relaxer 10 1/1

SIRDALUD® 4 mg
Comprimés sécables
PPV : 86,70 DH

SIRDALUD® 4 mg
Comprimés sécables
PPV : 86,70 DH

373,40 PHARMACIE DES-AMIS
Dr. Sanaa SIJELMASSI
Bd. Bahmad, Rue Guisse 4
N°12 Belvédère - Casablanca
Tél. 0522 40 40 20

Dr. N. LATIF
TRAUMATOLOGIE
75, Boulevard Massira Al Khadra
Tél. : 05 22 25 25 16
Fax : 05 22 25 25 07

16,60

PPV 16DH60
PER 03/23
LOT JB26-1

16,60

PPV 16DH60
PER 03/23
LOT JB26-1

16,60

PPV 16DH60
PER 03/23
LOT JB26-1

16,60

PPV 16DH60
PER 03/23
LOT JB26-1

16,60

PPV 16DH60
PER 03/23
LOT JB26-1

Dr. N. Latif- IDRISSE

Chirurgien Orthopédiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nantes France
Ancien Chef de Clinique & Assistant au CHU de Nantes
Ancien Praticien Hospitalier des Hôpitaux de Nantes
Chirurgie Traumatologique et Orthopédique Adulte et Pédiatrique
Membre de la Société Française de Chirurgie
Traumato-orthopédique

الدكتور لطيف الادريسي نور الدين

جراحة العظام و المفاصل

خريج كلية الطب بنانت
رئيس قسم و جراح بمستشفيات بنانت
عضو بالهيئة الفرنسية لجراحة العظام و المفاصل

Casablanca, le :

Mr. (Mme) :

28/9/04
KERMANI SALWA

ESTHELUXE
73, Bd Al Massira Al Khadra
1^{er} Etage, N° 1 - Casablanca

Dr. N. LATIF IDRISSE
TRAUMATO - ORTHOPEDISTE
75, Boulevard Massira Al Khadra
Tél. : 05 22 25 25 16
Fax : 05 22 25 25 07

fute fce NH
12 m se beach et
de rat cont 3/pt
- Ramp - lumbato
- ralo fce
- u f rap -
- nature re
- Slet Shet -
NDM -

ESTHELUXE
CENTRE DE KINESITHERAPIE
73 BD AL MASSIRA AL KHADRA
TEL 05 22 99 25 25 / 05 22 99 16 16

FACTURE

DATE	LIBELLE	PRIX	NBRES	MONTANT
28/09/2020	seances de reeducation	150	12	1800

ESTHELUXE
73 Bd Al Massira Al Khadra
Casablanca, N° 1 - Casablanca